

Sur une enquête relative à l'enseignement de la langue française dans les gymnases et les écoles supérieures de la Suisse romande

Autor(en): **Raymond, Jean**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **65 (1961)**

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-549892>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Sur une enquête relative à l'enseignement de la langue française dans les gymnases et les écoles supérieures de la Suisse romande

L'an dernier, le comité du Groupement romand de l'Association européenne de l'Ethnie française nous avait chargé, en qualité de président de la Commission de l'enseignement et de la jeunesse de cette société, d'instituer, conformément à l'article 10 de ses statuts, une enquête sur la position actuelle de l'enseignement de la langue française dans les gymnases et les écoles supérieures de la Suisse romande.

Nous avons donné les résultats de cette enquête dans un rapport présenté à la réunion annuelle du Groupement romand au château de Boudry (Neuchâtel), le 17 juin 1961.

Le comité de la Société d'Emulation a bien voulu nous offrir de publier dans les « Actes » de cette année, l'essentiel de ce rapport et, au nom de notre association, nous lui en exprimons ici notre reconnaissance.

Préalablement à toute démarche, nous avons prié les chefs des départements de l'Instruction publique des cantons romands de nous procurer les listes des professeurs de l'enseignement gymnasial et des écoles supérieures. C'était une manière aussi d'obtenir l'assentiment de ces autorités à notre essai d'information.

Les conseillers d'Etat sollicités nous ont répondu fort aimablement, se déclarant prêts à nous seconder dans notre tâche et formant des vœux pour sa réussite. L'un d'eux le faisait d'autant plus volontiers qu'il fut un des premiers à s'inscrire comme membre de notre association.

Seul a fait exception à cette marque de bonne volonté l'honorable directeur de l'éducation du canton de Vaud, qui a refusé de nous fournir les renseignements désirés, jugeant cette « enquête inopportune dans un pays de tradition culturelle française où la suprématie du français n'est en rien menacée ».

Heureux pays qui n'a rien à envier à notre grande voisine d'outre-Jura pour la correction du langage et qui ne redoute nullement les dangers susceptibles d'altérer la parfaite pureté de son idiome maternel !

Qu'on ne vienne donc pas importuner ses maîtres de ce diable peint sur la muraille et qu'on les laisse chanter en toute tranquillité :

J'aime mieux ma mie, ô gué !

J'aime mieux ma mie.

Que fallait-il faire ? Les réponses de ces maîtres vaudois devaient certes représenter un élément important de notre enquête et leur carence forcée risquait d'en amoindrir singulièrement les résultats.

Après mûre réflexion et même un certain débat de conscience, nous avons passé outre à cette interdiction et nous ne l'avons pas regretté car la plupart des professeurs vaudois et lausannois ont répondu à nos questions. et avec une parfaite affabilité, sans témoigner nullement d'avoir été importunés.

Nous avons été aidé dans notre travail par M. Henri Grandjean, secrétaire général du département de l'Instruction publique du canton de Genève, et par M. Jean-Pierre Mouchet, président de la Société suisse des professeurs de français et membre de notre société, qui nous ont transmis une documentation utile et intéressante.

Nous leur adressons encore ici des remerciements, que nous devons également à M. Charles Beuchat, président de la Société jurassienne d'Emulation, pour ses conseils judicieux concernant la rédaction de notre questionnaire, et à son prédécesseur dans la charge précitée, M. Ali Rebetez, qui a mis à notre disposition le matériel nécessaire à la confection de ce document et l'a multicopié à un nombre assez considérable d'exemplaires.

C'est en effet près de *deux cents* de ceux-ci que nous avons soumis à la bienveillante attention des professeurs de gymnase, des écoles supérieures de jeunes filles, de plusieurs écoles supérieures de commerce et de quelques écoles normales et gymnases pédagogiques de la Suisse romande.

Nous avons reçu environ *cent trente* réponses, ce qui constitue un résultat assez encourageant.

Certains des destinataires se sont récusés, soit pour cause de maladie, soit parce qu'ils n'enseignent plus le français.

Un ou deux professeurs du gymnase de Neuchâtel, pour ne pas les nommer, ont pris des airs supérieurs, en déclarant qu'une telle enquête ne les intéressait pas ou qu'ils n'ont pas de goût pour des

recherches de ce genre. C'était leur droit et ces messieurs n'avaient aucune obligation de nous retourner le questionnaire rempli, mais on peut se demander si la défense de la langue française est au premier plan de leurs préoccupations.

Nous avons dû éliminer un certain nombre de réponses insignifiantes et qui n'ont été données que par simple acquit de conscience, par pure forme et pour ne pas sembler manquer aux règles de l'élémentaire courtoisie.

En revanche, d'autres présentent un réel intérêt et s'avèrent très personnelles et originales.

Nous mentionnerons particulièrement celle de M. Robert Wiblé, un des doyens du Collège de Genève, qui a bien voulu accompagner ses considérations d'une solide documentation.

Plusieurs collègues ont approuvé spécialement notre entreprise et nous ont demandé de les tenir au courant de nos démarches et résultats obtenus. Grâce à la présente publication dans les « Actes », nous pourrions facilement et bien volontiers accéder à leur désir.

Et maintenant, nous croyons que le plus simple est de passer en revue, question après question, les réponses les plus suggestives qui nous sont parvenues, quitte à en tirer de brèves conclusions d'ordre général.

1^{re} QUESTION : *Combien d'heures hebdomadaires sont-elles accordées à votre enseignement du français ?*

Nous avons établi un tableau comparatif de ces heures et de leur répartition entre les différentes matières de cet enseignement du français. Nous le joignons à notre texte, le mettant ainsi à la disposition de ceux qui trouveraient quelque intérêt à le consulter.

Notre enquête a donc porté surtout sur les gymnases et les écoles supérieures de la Suisse romande.

Quelques coups de sonde dans certaines écoles normales ou gymnases pédagogiques et quelques écoles supérieures de commerce nous ont paru profitables.

Il eût été trop long et trop onéreux d'adresser notre questionnaire à tous les maîtres secondaires.

Cependant nous avons tenu à recueillir des éléments propres à étayer notre recherche dans quelques établissements scolaires où les classes inférieures font corps avec les classes supérieures, par exemple le Collège cantonal Saint-Michel de Fribourg, le Collège de Genève et l'École supérieure de jeunes filles de cette ville, le Collège de Saint-Maurice et enfin le Lycée-collège de Sion.

Cette extension nous a semblé aussi utile en ce qui concerne les collèges secondaires des cantons de Neuchâtel et de Vaud.

Le nombre d'heures hebdomadaires de français oscille, pour toutes ces écoles des différents degrés, entre 4 et 7. Il est très rarement inférieur ou supérieur.

2e QUESTION : *A quoi consacrez-vous vos heures de français ?*

La répartition entre les diverses matières, soit grammaire, analyse logique, stylistique, lexicologie et vocabulaire, orthographe, composition et dissertation, histoire de la littérature, explication des textes et des auteurs, élocution, diction, lecture, récitation et conférences, présente une grande variété.

D'une façon générale, plus d'heures sont réservées à la grammaire et à l'orthographe dans les classes inférieures, et à l'histoire de la littérature et à l'explication des textes littéraires dans les classes supérieures, ce qui est normal et logique.

Nous n'avons pas toujours pu fournir le détail de cette répartition. Pour y parvenir, il nous aurait fallu obtenir une réponse de tous les maîtres à qui nous soumettions notre questionnaire, et ce ne fut évidemment pas le cas.

3e QUESTION : *Jugez-vous suffisant le nombre d'heures qui vous sont attribuées ?*

Une légère majorité de professeurs trouvent qu'il est insuffisant, mais là encore il eût été nécessaire de posséder toutes les réponses pour émettre un jugement définitif.

4e QUESTION : *Constatez-vous un recul ou un progrès, tenant à des causes extérieures, dans les goûts littéraires, les efforts et les connaissances de vos élèves ?*

Une majorité écrasante de maîtres constatent un recul. Les réponses de ce genre sont dans la proportion de 35 contre 8 qui font mention d'un progrès.

« Le recul est évident, affirme quelqu'un. Il n'est, pour s'en convaincre, que de faire faire une dictée ou un exercice de grammaire donné il y a vingt ou trente ans aux élèves du même degré. »

Cependant un certain nombre de réponses indiquent qu'on n'a constaté ni progrès ni recul, ou bien qu'il y a progrès d'un côté et recul de l'autre, par exemple recul dans les connaissances, mais progrès dans l'intérêt.

Quelles sont donc les causes de ces déficiences et de cette baisse ?

Nous arrivons ainsi tout naturellement à la 5e QUESTION :

Quel vous paraît être l'ennemi No 1 de la langue française, particulièrement dans la ville et la région où vous enseignez ?

Nous allons indiquer ces ennemis et ces dangers qu'on nous dénonce, en ordre décroissant.

En premier lieu, ce sont la paresse et la dispersion de l'esprit, la nonchalance, le laisser-aller et l'imprécision dans l'expression, la trop grande facilité et le relâchement, le mépris de la forme, le manque d'intérêt réel pour la culture intellectuelle, qui sont incriminés : 48 réponses dans ce sens.

« Le goût de la facilité, l'horreur du mot propre, l'accusation de pédantisme jetée à ceux qui s'expriment avec précision », voilà l'ennemi No 1, affirme un professeur hautement qualifié.

La paresse de bien dire, de donner corps à ses idées, le dédain de rechercher l'expression propre et élégante ou d'éviter les impropriétés de termes, l'incurable négligence du parler romand, l'incurie du style, tels sont les reproches qui reviennent le plus souvent dans les réponses précitées.

C'est ensuite la presse, particulièrement sportive, qui est mise en cause, de pair avec les romans bon marché, bref l'invasion d'une littérature de pacotille, qui, dès son plus jeune âge, fausse le goût de l'enfant ; ainsi, le langage déplorable des illustrés destinés à la jeunesse et des romans policiers, la lecture de fadaises font œuvre néfaste. C'est ce qu'on peut lire dans 22 réponses.

« Cause du recul : influence des magazines illustrés. Presse publicitaire à sensation et mercantilisme littéraire. Les critiques qualifiés sont souvent submergés par ce battage » : telle est l'opinion d'un professeur genevois et l'un de ses collègues surenchérit : « Ennemi No 1 : la littérature sportive, rédigée par des journalistes primaires et incultes (la plupart du temps). »

En troisième lieu viennent les accusations contre la société extra-scolaire, l'influence débiliteuse du groupe social et de la famille : parents vulgaires, peu instruits, grossièreté et manque de discipline des adultes dans leur langage, indigence des conversations familiales, préjugés, absence de discernement et d'envergure, une certaine médiocrité générale et le sens de l'effort atrophié : voilà ce que portent 16 réponses.

« L'irrespect des parents (des adultes en général) pour la langue française qu'ils massacrent et laissent massacrer par leurs enfants. On ne les corrige pas, on ne leur enseigne pas le mot propre, mais on leur ordonne constamment de se taire, ce qui tue la spontanéité du langage. Un enfant qui emploie un mot peu usuel est tourné en ridicule », remarque un maître lausannois.

Puis c'est la radio, la télévision, le cinéma et le tourne-disques qui sont mis sur la sellette : 11 réponses.

Mais certains reconnaissent que ces distractions et ces inventions modernes ont aussi contribué, dans une mesure appréciable, à éveiller la curiosité des enfants et ouvrir leurs esprits à des perspectives nouvelles, que ne connaissaient pas les élèves d'autrefois, à la condition cependant qu'elles ne provoquent pas une dispersion intellectuelle et un dilettantisme fâcheux.

D'autres encore pointent leurs batteries contre le sport lui-même et ses abus : 8 réponses.

Un professeur valaisan indique nettement que l'ennemi No 1 de la langue française est l'amour excessif du ski, dans les régions mon-

tagneuses. Voilà qui est un peu bien imprévu, mais sans doute non dénué de pertinence.

L'influence fâcheuse de la langue allemande, plus spécialement suisse allemande, donc du bilinguisme, et en outre des mots étrangers en général, du parler populaire, cause de relâchement, et de l'argot, est aussi mentionnée dans 7 réponses.

Mais nous retrouverons ce problème posé dans la question suivante No 6.

Le parler local, par exemple à La Chaux-de-Fonds, et les patois, dont plusieurs maîtres valaisans signalent la puissance nocive, sont cités dans 6 réponses.

« Le langage parlé est contaminé ici, en Valais, par ces choses horribles qu'on appelle les patois », s'écrie l'un d'eux.

6 réponses blâment chez beaucoup d'élèves la pauvreté du vocabulaire, l'ignorance de la grammaire et de l'orthographe.

Dans 10 réponses, on invoque la surcharge des programmes scolaires, dont la conséquence est l'impossibilité de se livrer à des lectures substantielles.

Dans le domaine de l'école encore, quelques maîtres s'élèvent contre la préparation insuffisante des élèves à leur entrée au collège, le manque d'exigence du corps enseignant, l'absence de manuels bien conçus, la prédominance de l'esprit scientifique, l'importance exagérée prise par l'enseignement des mathématiques et les méfaits du jargon technique, « l'augmentation constante du nombre d'élèves dans les classes, si bien qu'il devient impossible de les corriger ».

Ennemi No 1 : le laisser-aller de certains professeurs de français dans leurs leçons, affirme un maître neuchâtelois, et l'un de ses collègues proclame :

« Le manque de formation (souligné trois fois) des futurs enseignants en primaire et en secondaire, voilà l'ennemi. Leur méconnaissance des problèmes de langue les rend inaptes à l'enseignement de leur langue maternelle. C'est un problème romand !!! »

Pour un professeur genevois, cet ennemi juré du français, c'est l'école primaire !

Instituteurs, mes frères, relevez le gant !

Le matérialisme et la dispersion des occupations, dit-on d'autre part, sont les grands responsables.

« On parle et on écrit mal, quand on ne pense pas et, en Suisse, on pense peu ! »

Frémissez, mânes d'Amiel et d'Alexandre Vinet !

Qu'invoque-t-on encore ?

« La difficulté bien connue — je cite —, qu'éprouve le Vaudois à s'exprimer », et c'est une Vaudoise qui le dit en termes si clairs et si aisés qu'elle semble démentir l'exactitude de ses propos, et l'un de ses compatriotes abonde encore dans son sens :

« Les élèves de notre collège s'expriment pauvrement et défec-
tueusement en français. Ils écrivent dans un français lourd, fautif,
imprécis. La cause n'en est pas à chercher dans l'enseignement scolaire.
Ce ne sont pas les maîtres de français qui sont coupables. Ces défauts
sont imputables au milieu. Le Vaudois a de la peine à penser et à
rédiger. On a affaire là à une véritable fatalité ethnique. »

Mais nous rejoignons ici les critiques mentionnées tout au début
de notre tableau de chasse et relatives à la paresse et au laisser-aller
dans l'expression.

Derniers ennemis inscrits à ce tableau : l'absence de silence et de
recueillement, l'excès du bruit et enfin la bêtise, oui la bêtise tout court
et sans commentaires !

Pour notre part, nous avons été étonné de ne pas recevoir plus de
réponses mettant en cause notre civilisation trop mécanicienne, l'abus
de la technique et la fascination qu'exercent sur les jeunes gens la
machine, le moteur et la folie de la vitesse, qui détournent des sources
vivifiantes de la vraie culture.

Mais abordons la 6e QUESTION : *L'influence de la langue alle-
mande en particulier et du germanisme en général (spécialement dans
les cantons bilingues ou qui touchent la frontière linguistique) vous
paraît-elle nuire fortement aux connaissances, à la correction et à la
pureté de notre langue ? Cette influence est-elle plus ou moins mar-
quée que dans les années immédiatement précédentes ? Les positions
du français vous semblent-elles chez vous dangereusement menacées ou
facilement défendables ?*

Contrairement à ce qu'on aurait pu supposer, cette influence n'est
pas dénoncée comme fortement nocive, même pour les cantons bilingues
ou voisins de la frontière linguistique, exception faite peut-être pour
le Jura bernois.

11 réponses accusent nettement le germanisme de constituer un
danger pour l'intégrité de la langue française, 23 le nient, 13 estiment
qu'il ne s'est pas aggravé et 15 enfin portent qu'il ne faut pas l'exagérer.

Certains maîtres, notamment de Genève, voient une menace plutôt
de l'internationalisme, voire de l'anglicisme, que du germanisme en
particulier, ce qui est assez plausible.

En conséquence, les positions du français dans les divers cantons
sont jugées en tout cas défendables, sinon toujours facilement : 53 ré-
ponses. 8 seulement les trouvent dangereusement menacées et 9 ni plus
ni moins qu'auparavant.

7e QUESTION : *Estimez-vous que l'étude des langues anciennes,
et spécialement du latin, soit un auxiliaire utile, voire nécessaire, de la
connaissance de la langue française ? Dans l'affirmative, ne seriez-vous
pas d'avis qu'il faut défendre résolument la cause du latin et tout faire
pour qu'il ne soit pas évincé au profit d'autres disciplines ?*

Les réponses que nous avons reçues à ce sujet sont intéressantes et nous pensons qu'elles pourraient faire l'objet d'une communication spéciale à une société de latinistes.

Quoi qu'il en soit, en grande majorité, les professeurs consultés se sont déclarés fervents partisans de la cause du latin et ils estiment qu'elle doit être défendue à tout prix. 58 réponses sont en sa faveur et 7 seulement contre elle. Il y a une dizaine d'indifférents et pourtant 31 qui, tout en reconnaissant la valeur de cette discipline des humanités, formulent quelques réserves sur la manière dont elles sont enseignées, et certains suggèrent à ce propos des réformes, qu'il serait certes intéressant de discuter. Le point de départ pourrait être le courageux article que M. Robert Wiblé a publié dans les « Etudes pédagogiques » et qu'il a bien voulu nous transmettre.

Il reste la 8e QUESTION :

Dans quelle mesure la France, sa tradition, sa culture et son enseignement (notamment par les manuels et les moyens de formation intellectuelle de plus en plus nombreux qu'elle offre) vous aident-ils à maintenir les positions du français dans votre milieu scolaire ?

Là aussi, le verdict est formel : nous ne pouvons nous passer de la France. 52 réponses l'affirment sans restriction et 5 seulement prétendent que notre pays romand est en mesure de se suffire à lui-même, en matière d'enseignement et de culture.

Cueillons quelques témoignages « pour et contre » :

D'un membre de la Mission universitaire française en Suisse, qui a été appelé à un poste important d'un de nos gymnases :

« J'aurais mauvaise grâce à m'étendre sur ce thème.

« Je crois au rayonnement français et souligne avec plaisir la pertinence des informations fournies sous ce titre — en particulier touchant l'accroissement qualitatif et quantitatif des manuels et moyens d'enseignement — et j'estime indispensable, pour tout pays francophone, de se référer aux sources, c'est-à-dire à la tradition intellectuelle française, de Joinville à Alain. »

Un professeur suisse, celui-là, et de Fribourg, déclare :

« Assurément, je pense notamment aux maîtres, aux écrivains, stylistes, magiciens ès lettres et aux textes qu'ils nous proposent. A tous les degrés le maître peut et devrait familiariser ses élèves avec les beautés stylistiques d'un Flaubert, d'un Mauriac, d'un Gide. »

D'un autre enseignant, de Fribourg encore :

« Pratiquement, nous vivons de ces éléments (tradition, culture et enseignement de la France). Certains manuels comme Castex et Surer, ou des choix de textes commentés comme Gendrot-Eustache (Hachette), Lagarde et Michard (Bordas), etc., sont irremplaçables. »

Et voici une opinion qui vient de Genève :

« Je n'utilise pour mon compte que des manuels français : les Français ont le sens de la clarté et de la précision, de l'essentiel et du détail, dont nous, Suisses romands, avons le plus grand besoin. »

Voilà quelques avis, entre tant d'autres de même portée.

Et maintenant écoutons l'autre son de cloche :

De Genève : « Ces manuels français ne sont pas adaptés à notre milieu scolaire (programmes, orientation générale de l'enseignement). Le formalisme français rebute plus qu'il n'attire nos élèves. »

De Sion : « Souvent, à mon avis, la seule référence à la France handicape les élèves. La Suisse n'est pas la France : elle a en quelque sorte une culture propre qui est reniée et trahie par une fausse et dangereuse admiration pour le livre français. »

De Lausanne : « La France nous aide et nous entrave. Le complexe d'infériorité ridicule que nous faisons à l'égard du français et des Français est une des causes de nos inhibitions. »

De Lausanne encore : « La France, sa tradition, sa culture et son enseignement nous aident dans une *très faible* mesure. Ses manuels sont rarement bons. »

Quelques professeurs préconisent l'emploi de manuels suisses conjointement avec ceux qui nous viennent de France.

De Genève : « Les manuels français nous aident beaucoup. Il y en a d'admirables. Je les utilise avec joie.

« N'oublions pas que nous formons des citoyens suisses et que nous devons leur faire connaître aussi la vie culturelle de leur pays et leur montrer ce qui nous unit en dépit des diversités linguistiques. Combien de nos élèves connaissent-ils les noms de Vinet, de Jacob Burckhardt, de Gotthelf, du Père Girard, de Charles Secrétan ou de Paracelse ? Parlons aussi de Renfer à nos classes. »

Personnellement nous serions assez tenté de nous ranger à cet avis, mais en mettant toutefois Guy de Pourtalès, Paul Budry et C.-F. Ramuz à la place du Père Girard, du philosophe Secrétan et surtout de Paracelse !

Plusieurs, qui reconnaissent la suprématie de la culture française, restreignent leur admiration pour elle.

Cette culture « apporte beaucoup au maître. Mais les manuels français que je connais demeurent trop inefficaces. Trop ambitieux comme le Courault, ou trop prolixes dans la formulation des règles : Souché-Lamaison. Ce qui manque : un lexique de vocabulaire intellectuel et critique et des exercices variés et systématiques et abondants de syntaxe. » C'est là l'opinion d'un maître du Collège de Genève.

Et voici celle d'un professeur d'école supérieure de commerce : « La plupart des manuels dont nous nous servons sont français. Mais il est évident qu'aux yeux des jeunes générations l'étoile de la France a pâli, si je me rapporte à ce qu'elle représentait pour nous, quand nous étions collégiens. Les jeunes ont tendance à minimiser et à mépriser la

logique, la clarté, l'esprit d'examen de la culture française. La France est jugée sur ses produits, au même titre que les autres nations. »

Citons encore ces quelques observations :

La France nous aide « dans une mesure plutôt moindre qu'il y a quelques années. Les difficultés françaises, la baisse de la qualité des ouvrages français, l'avance qu'ont prise les Américains dans le domaine scientifique et l'anglais, menacent toujours plus les positions culturelles de la France, et partant sa langue. Seul le prestige des écrivains demeure et aide à maintenir des positions, de toute façon peu menacées. »

Un directeur d'école supérieure de commerce nous écrit :

La France nous aide « dans une très large mesure et mieux que par tout ce que nous nous évertuons à réaliser par nos propres moyens (manuels romands, *Editiones Helveticae*), à quelques exceptions près. Une ombre sérieuse au tableau : le chauvinisme français, surtout dans les manuels d'histoire et de géographie. »

Il serait peut-être curieux de connaître l'avis de ceux qui voudraient que la Suisse pourvût elle-même, et toute seule, aux nécessités de son enseignement.

Voici ce que pensent à ce propos deux professeurs du Collège de Genève :

« Il faudrait souhaiter surtout que notre gymnase crée, dans ce domaine, ses propres instruments de travail, en mettant en valeur les éléments les plus authentiques de notre trésor linguistique et littéraire. »

Seconde citation :

« Il serait excellent que nous prissions plus au sérieux les mouvements de pensée et d'art (même modestes) de notre pays romand. Il est toujours utile de se connaître. »

Nous ne voudrions pas mettre un point final à cette rapide revue sans exprimer notre satisfaction qu'il se soit trouvé quelqu'un pour recommander vivement l'emploi de la remarquable grammaire française, « le Bon Usage », due à l'intelligence et à la science du professeur belge Maurice Grevisse, et qui est un chef-d'œuvre du genre ; c'est, sans aucun doute, la meilleure qui existe.

Et voilà, *grosso modo*, le résultat d'une enquête qui s'est voulue uniquement informatrice, du moins pour l'instant.

Comment agir pour remédier aux dangers qui menacent l'enseignement du français et le français lui-même ?

Nous ne pouvons certes intervenir directement et exercer une pression sur des autorités scolaires ou un corps enseignant, quel qu'il soit. Nous n'avons pas qualité pour cela.

Tout au plus pouvons-nous plaider avec ferveur et conviction la cause du français pour attirer l'attention des élites cultivées de nos cantons romands et de tous ceux qui se soucient du maintien, de la défense et illustration de notre langue maternelle, sur les périls de plus en plus nombreux qu'elle doit affronter.

GENÈVE (fin)

Ecole supérieure de jeunes filles

	TOTAL	Gram- maire Analyse Vocabul.	Compo- sition Disser- tation	Histoire de la littérature	Explica- tion de textes	Elocution Diction Lecture Récitation Con- férences	Ortho- graphe		
6e moderne (Elèves de 13 à 14 ans)	8	3	2		←	2	1	s.	s. ch.
5e moderne (Elèves de 14 à 15 ans)	6	2	1		1	1	1	ins.	s. ch.
4e moderne (Elèves de 15 à 16 ans)	5								
3e moderne (Elèves de 16 à 17 ans)	5	1	2	2		(1)			
2e moderne (Elèves de 17 à 18 ans)	5 (6)		2	←	3				s. ch.
1re moderne (Elèves de 18 à 19 ans)	5								
6e latine (Elèves de 13 à 14 ans)	6	3	2			→	1		s. ch.
5e latine (Elèves de 14 à 15 ans)	5	2	1		1		1		
4e latine (Elèves de 15 à 16 ans)	5	1	2	2		→		ins.	s. ch.
3e latine (Elèves de 16 à 17 ans)	5	1	2	2				ins.	s. ch.
2e latine (Elèves de 17 ans)	5 (6)		2	←	3	(1)		ins.	
1re latine (Elèves de 18 ans)	5		2	←	3			ins.	

Section scientifique : même nombre d'heures.

Section de culture générale et d'éducation féminine :

4e 6 h. 3e 5 h. 2e 6 h. 1re 5 h.

Collège moderne (sans latin)

1re (Elèves de 13 à 14 ans)	5	2	2		1				
2e (Elèves de 14 à 15 ans)	5	2	2		1				

Ecole internationale

1re	5 (+2 h. philos.)		1	2	1	1		s.	s. ch.
2e	5 (+2 h. philos.)		1	2	1	1		s.	s. ch.

JURA BERNOIS

BIENNE

Progymnase français (3 ans)	6	2	2			2		ins.	
Gymnase français (3 ans et demi)	4		←		4	→		ins.	

DELÉMONT

Ecole normale (Institutrices)	6 (7)	1	1	3	1	(1) évent.		s.	
-------------------------------	-------	---	---	---	---	---------------	--	----	--

1ère, (3e année de gymnase : 3h. → 1958)

Diminution : auparavant 7 h. dans toutes les classes

JURA BERNOIS (fin)

PORRENTRUUY

Ecole cantonale

3e litt. et scient. (Elèves de 16 ans)
 2e litt. et scient. (Elèves de 17 ans)
 1re litt. et scient. (Elèves de 18 ans)

	TOTAL	Gram- maire Analyse Vocabul.	Compo- sition Disser- tation	Histoire de la littérature	Explica- tion de textes	Elocution Diction Lecture Récitation Con- férences	Ortho- graphe		
						→			
	4	1	1	1	1				
	5	1	←	2	1	1		ins.	
	3-4 (+ 2 h. philos.)		←	2	→	2		ins.	s. ch.
Ecole normale (Instituteurs)	5 (+ 1 h pour élèves faibles)	1	←	2	1	1			
VAUD									
LAUSANNE									
Gymnase classique et scientifique									
1re	5		1	1	2	1		s	s. ch.
2e	5		1	1	2	1		s	s. ch.
Gymnase de jeunes filles									
3e latine (Elèves de 16 à 17 ans)	5		1	3	→	1		s	s. ch.
2e latine (Elèves de 17 à 18 ans)	5		1	3	→	1		s	s. ch.
1re latine (Elèves de 18 à 19 ans)	4		1	3	→	1		ins.	s. ch.
3e culture générale (16 à 17 ans)	5		1	3	→	1		s	s. ch.
2e culture générale (17 à 18 ans)	5		1	3	→	1		s	s. ch.
1re culture générale (18 à 19 ans)	5		1	3	→	1		s	s. ch.
Ecole normale									
Classes inférieures 1re et 2e (Elèves de 16 à 18 ans)	7	2	2	2	→	→	1		
Classes supérieures 3e et 4e (Elèves de 19 à 20 ans)	6		2	4	→	→			
Collèges secondaires vaudois									
3e (Elèves de 12 à 13 ans) Division latine	6	1 ½	2			2	½		
4e (Elèves de 13 à 14 ans) Division latine	5	1	2			1 ½	½		
5e (Elèves de 14 à 15 ans) Division latine	5	1	2			1 ½	½		
6e (Elèves de 15 à 16 ans) Division latine	5	1	2			1 ½	½		

VAUD (fin)

Collèges secondaires vaudois (fin)

3e (Elèves de 12 à 13 ans)

Division moderne. Section langues mod. 8

4e (Elèves de 13 à 14 ans)

Division moderne. Section langues mod. 6

5e (Elèves de 14 à 15 ans)

Division moderne. Section langues mod. 5

6e (Elèves de 15 à 16 ans)

Division moderne. Section langues mod. 5

3e (mêmes âges que plus haut)

Division moderne. Section math.-sciences 6

4e (mêmes âges que plus haut)

Division moderne. Section math.-sciences 6

5e (même âges que plus haut)

Division moderne. Section math.-sciences 6

6e (même âges que plus haut)

Division moderne. Section math.-sciences 5

3e (même âges que plus haut)

Division générale 8

4e (mêmes âges que plus haut)

Division générale 7

5e (mêmes âges que plus haut)

Division générale 6

Section technique 7

Section littéraire 7

6e (mêmes âges que plus haut)

Division générale 6

Section technique 7

Section littéraire 7

Ecole supérieure de commerce

(Diplôme et maturité)

Classes supérieures

3e année

TOTAL	Gram- maire Analyse Vocabul.	Compo- sition Dissert- ation	Histoire de la littérature	Explica- tion de textes	Elocution Diction Lecture Récitation Con- férences	Ortho- graphe		
8	2 ½	2 ½			2	1		
6	1 ½	2			1 ½	1		
5	1	2			1 ½	½		
5	1	2			1 ½	½		
6	1 ½	2			2	½		
6	1 ½	2			1 ½	1		
6	1 ½	2			1 ½	1		
5	1	2			1 ½	½		
8	2 ½	2 ½			2	1		
7	2	2			1	2		
6	1 ½	1		←	2	1 ½		
7	1 ½	2 ½			1 ½	1 ½		
6	2	1		←	2	1		
7	1 ½	2 ½			2	1		
5	½	1	2	1		½	ins.	s. ch. depuis 20 ans
6	½	1	2	1	1	½	ins.	s. ch.

NEUCHÂTEL

(En transformation : le nouveau programme des collèges du carton paraîtra probablement en 1963).

Collèges du canton

Section classique (entrée après la 5e année primaire, soit à 11 ans révolus)

4 classes

6

Section moderne (entrée après la 7e année primaire, soit à 13 ans révolus)

2 classes

7

